

BAGNÈRES

de Bigorre INFOS

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA MAIRIE DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE AOÛT 2018 #9



DANSE : À L'ÉCOLE DE L'EXCELLENCE

WWW.VILLE-BAGNERESDEBIGORRE.FR



P.4 / ACTUALITÉS

Inauguration du
boulevard Rolland Castells

P.8 / DÉCRYPTAGE

Le budget 2018
à la loupe

P.10 / INITIATIVE

Les Roses des Pyrénées :
se dépasser ensemble



BUUUUT !
Comme partout en France, Bagnères a vibré pour les Bleus ! (© Viktoria Telek)

Vous avez été très nombreux, cette année encore, à venir à la rencontre des artistes du WEEK-END DES ARTS DE LA RUE les 3, 4 et 5 août !



Avant de grimper l'Aspin et le Tourmalet, les coureurs du TOUR DE FRANCE sont passés en centre-ville le 27 juillet.



Le jeune virtuose singapourien Shaun Choo a ébloui les spectateurs du festival PIANO PIC.

Le 26 juillet dernier, Claude Cazabat a accueilli le PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE au Pic du Midi pour l'inauguration des nouveaux équipements.



Chères Bagnéraises,
Chers Bagnérais,

J'ai souhaité, avec mon équipe, faire un point d'étape en cours d'année sans attendre le traditionnel bulletin d'informations mis à votre disposition pour les fêtes de fin d'année.

En effet, l'action municipale est intense et les dossiers en cours évoluent rapidement ainsi que les réalisations concrètes de projets. Afin de ne pas avoir de surcoût avec la parution de deux bulletins au cours de l'année, les modalités d'édition ont été revues.

Dans cette période estivale qui a permis à nos amis curistes et à tous les Bagnérais de coeur de retrouver la cité thermale, nous avons choisi d'honorer la mémoire de Rolland Castells, ancien maire et président de la Communauté de communes, qui aura marqué par son action la vie de notre territoire et de notre ville de Bagnères-de-Bigorre, qui lui était si chère.

Le 26 juillet, j'ai eu l'honneur d'accueillir, en tant que maire, Emmanuel Macron, Président de la République, lors de l'inauguration des nouvelles installations du site du Pic du Midi de Bigorre, après qu'il ait effectué une visite des

nouveaux locaux de l'office de tourisme de Bagnères en présence de Jean-Bernard Sempastous, député de la circonscription. J'espère que nous aurons l'honneur de le recevoir dans les locaux de notre mairie avec l'équipe municipale. Le budget de la commune et les budgets annexes, un état des travaux réalisés depuis le début de l'année (rue du Général De Gaulle, rue des Pyrénées et rond-point de l'avenue du Maquis de Payolle, école du Pic du Midi, éclairages à La Mongie) sont détaillés dans ces pages ainsi qu'une présentation des nouveautés de la rentrée scolaire avec la nouvelle vie de l'école du Pic du Midi qui se prépare à accueillir vos enfants en maternelle dans les meilleures conditions. Enfin, nous avons choisi de mettre en lumière l'enseignement artistique dispensé par les équipes du Centre culturel municipal dont la qualité et la richesse des apprentissages viennent d'être à nouveau récompensés lors d'une rencontre nationale de danse. Je vous souhaite une très bonne rentrée à toutes et à tous.

Claude Cazabat
Maire de Bagnères-de-Bigorre

Directeur de la publication :
Claude Cazabat

Conception graphique et rédaction :
Gaëlle Bleslu

Photos :
© Doud Photos / Ville de Bagnères-de-Bigorre

Impression :
Imprimerie Péré
65200 Bagnères-de-Bigorre

N°9 (Nouvelle formule) - Août 2018
Tirage : 5 000 ex.
Gratuit

Contactez la rédaction :
communication@haute-bigorre.fr

Visitez le site web de la ville :
www.ville-bagneresdebigorre.fr

Rejoignez notre page Facebook :
[@villedebagneresdebigorre](https://www.facebook.com/villedebagneresdebigorre)

04 ACTUALITÉS MUNICIPALES
08 DÉCRYPTAGE : le budget à la loupe
10 RENCONTRE : l'école de l'excellence

12 INITIATIVE : les Roses des Pyrénées
14 EXPRESSIONS POLITIQUES
16 AGENDA

Actualités municipales



LA VILLE REND HOMMAGE À ROLLAND CASTELLS

Le boulevard situé devant les Grands Thermes porte désormais le nom de Rolland Castells. Il a été inauguré le 15 juillet dernier, en présence de sa famille, de ses deux enfants, de nombreux élus, de représentants des autorités et de citoyens venus lui rendre hommage.

«Ce lieu a paru devoir lui être réservé en reconnaissance à son engagement pour notre ville, pour le thermalisme, pour la rénovation du cœur urbain de Bagnères et plus largement pour l'ensemble de son action intense en faveur du développement de notre territoire» a souligné Claude Cazabat au cours de la cérémonie.

Un bâtisseur visionnaire

Maire de la cité thermale pendant près de 25 ans, Rolland Castells était, de l'avis de tous, un bâtisseur visionnaire qui a transformé la ville.

«Il a consacré tous ses efforts à redynamiser notre ville, sa ville, à la rendre plus accueillante, plus attrayante, initiant de nombreux projets toujours bien visibles aujourd'hui, et de nombreuses actions toujours bien vivantes» a tenu à rappeler Jean-Bernard Sempastous, son successeur en 2013 devenu député

en 2017. «Que ce soit en tant que maire, mais aussi en tant que président de la Communauté de communes de la Haute Bigorre, il a défendu de nombreux projets novateurs avec force et conviction».

Chacun pense à la réhabilitation des Grands Thermes, à sa mobilisation pour la reconversion du Pic du Midi, à la reprise des bâtiments de Soulé par la CCHB, à la construction d'Aquensis ou encore à la création de l'Alamzic et au lancement de Piano Pic et du Week-end des Arts de la Rue.

Une stèle a été érigée à sa mémoire à proximité du palmarium des Grands Thermes.



LES MATERNELLES ACHARD ET CARNOT FUSIONNENT À L'ÉCOLE DU PIC DU MIDI

Les écoles maternelles Carnot et Achard vont fusionner et s'installer dans les locaux de l'école du Pic du Midi à la rentrée. Cette réorganisation fait suite au retrait d'un poste d'enseignant à l'école maternelle Carnot.

Avec la fusion, la municipalité a également évité la suppression d'un second poste initialement menacé. «La réouverture de l'école du Pic du Midi a fait l'unanimité», souligne Claude Cazabat. «Le bâtiment est grand, fonctionnel et bien placé, à proximité notamment des terrains de sport et du gymnase Cordier. La baisse des effectifs nous a obligés à faire des choix ; nous avons eu des échanges très constructifs avec les enseignants et les parents d'élèves».

La collectivité a donc entrepris des travaux de rénovation et d'aménagement pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles en septembre : remplacement des menuiseries, câblage informatique et éclairage, rénovation des sanitaires, aménagement des jeux d'extérieur. D'autres interventions d'isolation et de décoration seront effectuées pendant les vacances d'automne et d'hiver.

De plus, un service de transport collectif adapté aux tout-petits sera mis en place avec des arrêts devant les écoles désormais fermées, du personnel municipal accompagnant et la possibilité, pour les parents, d'accompagner leurs enfants dans le bus en début d'année.

A noter : la rentrée 2018 sera également marquée par le retour à la semaine de quatre jours dans toutes les écoles de la commune. ■



SOUTIEN SCOLAIRE : APPEL À BÉNÉVOLES

Dans le cadre du soutien scolaire et de l'accompagnement aux devoirs qui débutera le 1er octobre prochain, le CCAS lance un appel à bénévoles afin de rejoindre l'équipe pour encadrer des enfants du CP au CM2. Cet accompagnement se déroulera le lundi et le vendredi de 17h30 à 18h30 dans les locaux du CCAS.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps pour accompagner ces enfants dans leur scolarité et participer à une expérience humaine riche, contactez le CCAS au 05 62 91 06 41 ou par email : ccas@ville-bagneresdebigorre.fr

«MA COMMUNE MA SANTÉ», UNE MUTUELLE POUR TOUS

Afin de permettre l'accès au soin de tous, le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de la Bagnères-de-Bigorre a mis en place un partenariat avec l'association ACTIOM (Actions de mutualisation pour l'amélioration

du pouvoir d'achat), qui propose une complémentaire santé communale mutualisée, à moindre coût. «Ma Commune Ma Santé» est une réponse aux besoins de mutuelle santé de tous les administrés non couverts ou plus simplement en recherche d'amélioration de leur pouvoir d'achat. Elle propose une couverture de soins à plusieurs niveaux et à des tarifs négociés, donc très intéressants pour les tous les Bagnérais.

L'objectif premier du CCAS de Bagnères est de pallier aux inégalités sociales et de proposer une solution aux personnes qui, par manque de moyens, font l'économie d'une mutuelle.

Renseignements au CCAS

28 rue de la République / 05 62 91 06 41
ou auprès de «Ma Commune Ma Santé» :
05 64 10 00 48 / www.macommunemasante.org



Actualités municipales

TRAVAUX : UNE VILLE EN MOUVEMENT

Après le réaménagement des allées Tournefort et la réhabilitation d'une partie du réseau d'assainissement l'année dernière, de nouveaux chantiers ont rythmé le premier semestre 2018, à commencer par les travaux de la **rue du Général De Gaulle**.

Ceux-ci ont permis un élargissement des trottoirs et la réorganisation du stationnement, du pont de l'Adour au Foirail. «Il était indispensable, à la fois, de sécuriser les déplacements des piétons et de favoriser la vie des commerces en rendant visibles leurs vitrines», précise Claude Cazabat. La circulation à double sens est conservée mais une dizaine de places de stationnement est supprimée. «Un moindre mal pour une zone si proche de la place du foirail, où le stationnement est également gratuit.»

[Le coût de ces travaux : 95 000 €]

Une seconde phase sera effectuée sur la **portion reliant le Foirail au bas de la côte de Toulouse** après l'enfouissement par Enedis des réseaux électriques, fin 2019 ou début 2020, selon les possibilités budgétaires. Il s'agira là aussi de sécuriser les déplacements des piétons (élargissement des trottoirs) et des véhicules (création d'un giratoire remplaçant le carrefour à feux tricolores) mais aussi d'embellir l'entrée de ville.

Au sud de la ville, au **carrefour de la rue Emilien Frossard et de l'avenue du Maquis de Payolle**, un nouveau giratoire a été aménagé au printemps, pour sécuriser la circulation. Combiné à une réduction de la largeur des voies, celui-ci permet une diminution sensible de la vitesse des véhicules.

Des trottoirs élargis et partagés par les piétons et les cyclistes à faible vitesse (enfants et familles) favorisent les déplacements doux des habitants des quartiers sud d'accéder vers le centre-ville et les différents sites scolaires et sportifs (lycée, écoles, stade, gymnase).



Cette zone d'entrée de ville, dotée de nouvelles places de stationnement, est embellie par un fleurissement, la suppression des poteaux bétons EDF et la création d'une entrée vers le square Tutzing matérialisée par des poteaux minéraux.

[Le coût de ces travaux : 250 000 € (subventionnés à 50% par l'Etat dans le cadre du TEPcv).]

A l'automne, des lampadaires plus performants, plus économes et conformes à la labellisation «Réserve internationale de ciel étoilé du Pic du Midi» y seront installés.

A La Mongie, l'éclairage public rénové est désormais doté d'une technologie très innovante qui permet d'adapter l'éclairage aux besoins saisonniers, de réduire la consommation et la pollution lumineuse, soit 101 nouveaux appareils d'éclairage à LED, pilotés à distance. Une première à cette échelle pour le Syndicat départemental d'électricité (SDE 65), maître d'ouvrage du chantier.

[Le coût de ces travaux : 256 000 € dont 150 000 de subvention TEPcv et 57 000 € pris en charge par le SDE, soit un coût de 49 000 € pour la commune]

Un bureau d'études et un comité de pilotage (dont font partie les associations Osez le vélo et Recyclo Loco) travaillent actuellement sur les **mobilités douces en ville**. Un autre comité de pilotage travaille sur la même question à l'échelle de la CCHB.

LES PROCHAINS CHANTIERS

La rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement va se poursuivre à l'automne et jusqu'à la fin de l'année, de la place Jubinal au bas des Coustous.

NOUVELLE DYNAMIQUE AU CENTRE ÉQUESTRE

Au cœur de l'été, c'est l'effervescence au centre équestre municipal. Des stages d'entraînement aux simples balades, les activités s'enchaînent pour Aude Bouvier, la nouvelle gérante. Cette monitrice, diplômée d'Etat a pris les rennes du centre La Gailleste en juin dernier, suite au départ à

la retraite de son prédécesseur. Après plusieurs expériences comme salariée puis comme gérante de structure équestre, elle a souhaité revenir dans sa région d'origine.

En partenariat avec la mairie de Bagnères-de-Bigorre (sous forme de convention de mise à

disposition des locaux), Aude Bouvier a pour objectif d'y relancer les différentes pratiques équestres. «Les activités et les créneaux proposés vont évoluer en fonction des attentes. On s'adresse aux habitants comme aux touristes, à ceux qui veulent découvrir l'équitation comme aux compétiteurs. La Société Hippique comptait 300 licenciés il y a 10 ans, je suis sûre que l'on peut retrouver cette dynamique !»

Pour l'y aider, la commune s'est engagée à rénover les installations (murs extérieurs, éclairage, nettoyage, etc.) et à soutenir l'organisation de concours et autres événements de promotion des activités équestres.

Contact :

06 23 65 16 11

Site web :

equitation.bagneres-de-bigorre.net



MOBILITÉ DOUCE : TESTEZ LE VÉLO ÉLECTRIQUE

La Ville de Bagnères et le Parc National des Pyrénées proposent aux Bagnérais de tester gratuitement le quotidien en vélo à assistance électrique. Sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une attestation d'assurance, la commune met à votre disposition, pour une durée d'un mois, l'un des quatre vélos à assistance électrique du Parc National. Tous deux détenteurs des labels «Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPcv)» et «Écomobilité», le Parc National et la cité thermale poursuivent ainsi leurs actions en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Renseignements :

Marie Lasplaces / 05 62 95 87 60

marie.lasplaces@ville-bagneresdebigorre.fr



Les agents municipaux l'ont adopté

Trois vélos à assistance électrique ont été achetés par la Ville, grâce aux fonds TEPcv, pour les déplacements professionnels de ses agents. Une action qui s'inscrit dans la démarche « administration exemplaire » du programme TEPcv, tout comme l'usage plus économe de l'informatique et des moyens d'impression, du chauffage et de la climatisation, de l'éclairage, et une meilleure isolation thermique des bâtiments communaux.

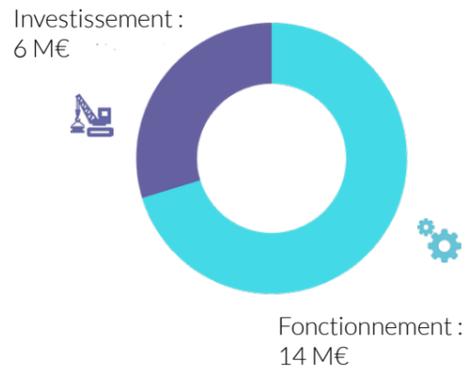
TOURISME

FRÉQUENTATION EN HAUSSE

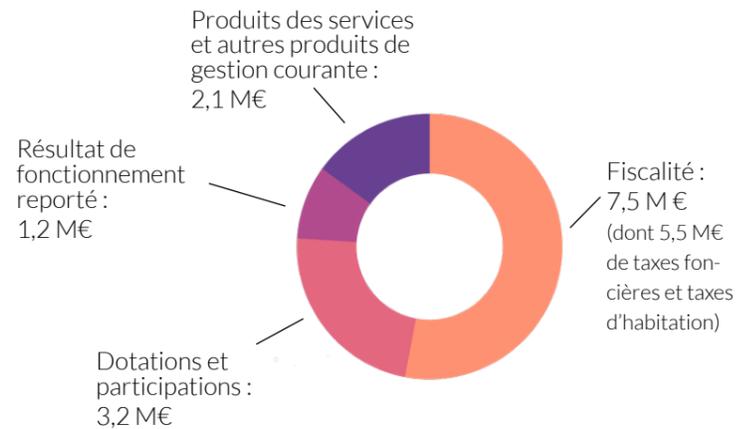
Tous les résultats sont en hausse en 2017. Record battu à Aquensis : **115 000** entrées, et aux Grands Thermes : plus de **8200** curistes accueillis. Bonne saison 2017-2018 sur le domaine skiable du Grand Tourmalet avec près de **600 000** journées/ski. Très bons résultats au Pic du Midi : **120 000** visiteurs.

Le budget 2018 à la loupe

DÉPENSES :



RECETTES de fonctionnement



LES BUDGETS ANNEXES de l'eau

- fonctionnement : 0,61 M€
 - investissement : 1,2 M€
- ## de l'assainissement
- fonctionnement : 0,7 M€
 - investissement : 1,24 M€
- ## de l'activité thermique et thermoludique
- fonctionnement : 1,67 M€
 - investissement : 1,21 M€

Quelques précisions de Claude Cazabat :

« Nous avons voulu donner une information la plus complète et la plus simplifiée du budget de la ville avec un tableau synoptique. Pour compléter :

- Le désendettement va se poursuivre en 2018 malgré des investissements importants.
 - L'école et la jeunesse sont des secteurs prioritaires (écoles, culture et sport).
 - La voirie et les aménagements urbains, dont l'éclairage public sont toujours un poste de dépenses élevé
 - La station de La Mongie demeure une priorité pour favoriser le tourisme et l'emploi
 - L'attribution de compensation est versée annuellement à la CCHB pour compenser les charges transférées (piscine, médiathèque, cinéma, salles de spectacles, ordures ménagères).
- L'investissement est fort sur les budgets de l'eau et de l'assainissement (travaux en centre-ville et station d'épuration de La Mongie).
- L'investissement est de bon niveau sur le budget de l'activité thermique et thermoludique, et vient en complément des travaux de la Semetherm afin de rester très compétitifs et attractifs.

LES PRINCIPALES DÉPENSES



Administration générale : 2,58 M€



Écoles, restauration et transport scolaire : 1,68 M€



Charges transférées à la CCHB (attribution de compensation) : 1,52 M€



La Mongie : 1,14 M€



Bâtiments communaux et véhicules : 0,88 M€



Espaces verts : 0,87 M€



Culture : 0,82 M€



Voirie : 0,6 M€ (entretien courant)



Aménagements urbains : 0,6 M€



Sport : 0,56 M€



Camping municipal : 0,083 M€



INVESTISSEMENT

La majorité des investissements bénéficient de subventions diverses (Europe, Etat, Région, Département) venant réduire les coûts portés par la Ville.

- Réhabilitation de l'école du Pic du Midi (1ère phase) : 190 K€
- Réhabilitation du centre administratif de la Mongie : 250 K€
- Projet de construction d'une nouvelle usine d'eau potable à Médous
- Réfection du fronton du stade Cazenave : 60 K€ TTC
- Réfection de l'éclairage du tennis couvert de Salut : 23 K€ TTC
- Installation de bornes de rechargement de véhicules électriques : 36 K€ (coût ville : 6 K€)
- Réaménagement urbain (rue de Gaulle, rue des Pyrénées, rue Frossard et avenue du Marquis de Payolle, Parc Malye) : 715 K€ (à noter en fin d'année 2017 le réaménagement des allées Tournefort pour 245 K€)
- Lancement de la réfection du réseau des eaux usées de la place des Coustous : 300 K€
- Changement de bâches inox pour la régie des eaux thermales : 250 K€
- Achat de deux véhicules électriques : 50 K€
- Renouvellement et mise en conformité au référentiel de la RICE (Réserve Internationale de Ciel Etoilé) de l'éclairage public :
 - La Mongie : 450 K€ TTC de travaux avec un coût net pour la ville de 140 K€
 - Centre-ville de Bagnères : 845 K€ TTC de travaux avec un coût net pour la ville de 200 K€

FONCTIONNEMENT

A l'école de l'excellence

L'école municipale de danse contemporaine a remporté une nouvelle médaille lors des Rencontres Chorégraphiques Nationales, début juillet, à Montluçon. Une performance révélatrice de la qualité de l'enseignement mais aussi de l'état d'esprit, aussi studieux que chaleureux, qui règne au Centre culturel.

31 élèves de danse contemporaine ont participé aux phases finales du Festival Danse et l'Enfant (6-10 ans) et des Rencontres Chorégraphiques (12-14 ans et 15-18 ans) organisés par la Fédération Française de Danse en juillet dernier, à Montluçon. Plus qu'une compétition, ces événements sont l'occasion pour les jeunes danseurs de présenter leurs productions dans des conditions techniques optimales, de découvrir le travail des autres et d'échanger.

Les créations sont néanmoins évaluées par un jury de professionnels et c'est ainsi que le groupe ados de l'école municipale a remporté la médaille de bronze des Rencontres. Un grand bravo à Amélie et Rébecca Bergeron, Léna Rivals-Garcia, Emilie Mastidal, Mei-Line Perichon, Aénor Ruffle, Coline Sanchez-Campistro, Emmie Vignette et à leur professeur, Agnès Forgues, pour

qui ça n'est pas une première. Depuis 2002, l'enseignante et chorégraphe bagnéraise a en effet permis à ses élèves de remporter plusieurs médailles nationales (dont l'or en 2008). Les danseuses «jazz» et «classique» se sont également distinguées à plusieurs reprises par le passé.

Des passerelles entre les cours et les professionnels

Ces performances témoignent de la qualité des enseignements dispensés à Bagnères.

«C'est une amie qui m'a conseillé le Centre Culturel», se souvient Laure Debussy, élève du cours adulte de danse contemporaine depuis deux ans. Elika, sa fille de 10 ans, partage la même passion : «j'aime la danse contemporaine parce que cela représente quelque chose («on se rapproche du théâtre», précise la maman). On met nos idées dans la chorégraphie, on cherche des pas ensemble. Mais

je voudrais aussi essayer le jazz ! » Mère et fille participeront au premier spectacle de la saison culturelle avec la compagnie La Baraque : une création professionnelle qui associe des élèves enfants, ados et adultes du Centre Culturel. Cette expérience unique fait partie des «bonus» proposés à Bagnères, tout comme les masterclass dirigées par les artistes programmés pendant la saison ou les stages organisés toute l'année.

Au delà de ces passerelles entre l'enseignement et les professionnels du spectacle, l'école municipale, c'est aussi une ambiance particulière. «C'est un lieu chaleureux, un climat familial», souligne Laure Dubussy, «les cours ne sont pas bondés comme dans certaines grandes salles, tout est à taille humaine, c'est très convivial».

Laure, 22 ans, étudiante à Pau, le confirme : «J'ai choisi mon lieu d'études pour pouvoir revenir aux cours du vendredi soir à Bagnères. C'est incontournable pour moi, j'en ai trop besoin !» Si cet enthousiasme est partagé, «elles ont toutes des personnalités différentes», précise Agnès Forgues, «et c'est ce qui fait la force du groupe». Certaines danseuses font partie de ce groupe contemporain mais apprennent également la danse classique et le jazz, comme Manon, 16 ans, qui a débuté à 5 ans en cours d'éveil et qui pratique aujourd'hui les trois disciplines.

«La danse est vraiment très bénéfique pour les enfants», ajoute Noé-

Agnès Forgue et les ados préparant la chorégraphie «Chanson Douce» qui leur a valu la médaille de bronze des Rencontres Nationales.

mie Pellizzari, prof de classique et de jazz, «elle permet à la fois de canaliser leur énergie et de leur donner confiance. La saison dernière, j'avais une petite élève très réservée, qui ne parlait pas, n'osait faire aucun geste. En fin d'année, elle a dit un texte sur scène».

La rentrée approche, c'est peut-être l'occasion de démarrer une nouvelle activité ? ■

**Journée découverte des activités du Centre Culturel
SAMEDI 8 SEPTEMBRE
14h à 18h**

Initiation à la musique et à la danse
Danse classique
Danse contemporaine
Danse jazz
Barre à terre
Théâtre
Accordéon
Guitare
Piano
Violon et alto
Percussions africaines
Cajón
Formation musicale
Atelier instrumental
Solfège (adultes)
Choeur de femmes

Centre Culturel Municipal
Espace Maintenon
Rue Alfred Roland
05 62 95 49 18



Les jeunes adultes du groupe «classique».



Le groupe enfants à Montluçon.
(© Hervé Milliard)

De la musique et du théâtre

Le Centre Culturel propose également des cours de musique (piano, violon, guitare, voix...) et de théâtre pour enfants, ados et adultes.

Avec de la réussite là aussi puisque, la saison passée, la jeune pianiste Eva Lansalot, élève de Claire Del Fabro, a décroché le diplôme de fin d'études de piano dans le cadre des examens fédéraux.

De leur côté, les jeunes élèves comédiens de Patrick Lode se sont montrés particulièrement impressionnants de justesse et de maîtrise lors des représentations de fin d'année. Ils ont conquis le public, y compris le plus connaisseur, à tel point qu'ils présenteront cette année un spectacle dans le cadre de la saison culturelle municipale.



Eva Lansalot et Claire Del Fabro.



Les Roses des Pyrénées :



Se dépasser ensemble

Envie de débiter l'activité physique, de retrouver la forme ou de repousser vos limites ? Rejoignez les Roses des Pyrénées !

Pas facile de (re)sortir ses baskets ou d'enfourcher son vélo quand on est seule ou qu'on manque de motivation. Les Roses des Pyrénées, mouvement collectif de remise en forme, propose un programme d'accompagnement adapté pour (ré)intégrer l'activité physique dans sa vie, associé à des rencontres mensuelles de groupe.

Importé du Québec par sa fondatrice, Marie-Josée Gervais, ex-cycliste professionnelle, le dispositif permet également aux adhérentes d'échanger avec leurs cousines : les Roses du Canada.

«Je suis venue faire du vélo en Haute-Bigorre en 2016 et j'y ai rencontré des gens simples, très accueillants» raconte Marie-Jo-

sée Gervais. «Je suis revenue l'année suivante avec un groupe de 20 femmes Roses du Canada. Elles se sont entraînées le matin et ont pris soin d'elles, à Aquensis, l'après-midi. Les cyclistes locaux les ont accompagnées et encouragées, notamment dans l'ascension du col d'Aspin. Elles ont été choyées par tous, ça été une expérience incroyable». Si bien que la moitié d'entre elles sont revenues en 2018, accompagnées de 25 nouvelles Roses. L'idée de développer le dispositif à Bagnères (et plus largement dans les Pyrénées) s'est donc imposée comme une évidence.

Un programme d'entraînement de 10 mois

«Les Roses des Pyrénées bénéficieront de précieux conseils des entraîneurs, des encadreurs et de spécialistes de la santé pour améliorer progressivement leur condition physique : des outils pour évoluer

physiquement et techniquement bien sûr, mais également en terme de ressources psychiques, de nutrition ou encore de mécanique vélo».

Au Canada, le programme lancé en 2012 a permis à plus de 1000 femmes de débiter ou de reprendre le sport (cyclisme, course à pied, natation...)

Dans les Hautes-Pyrénées, il débiter avec un groupe de 15 femmes entourées, notamment, de Claire Birtles, qui encadre actuellement les jeunes de l'Avenir Cycliste de Bagnères-de-Bigorre, et Gisèle Vincent, ancienne présidente du club Cyclo Roue Libre de Bernac-Dessus, association organisatrice de la Traversée des Baronnie.

Les candidates ont jusqu'au 1er septembre pour déposer leur candidature et le programme s'étalera sur 10 mois, de novembre 2018 à septembre 2019. En plus de bénéficier de l'exper-

tise de l'équipe acquise depuis maintenant six ans et de suivre le même programme d'entraînement que les Canadiennes, les Roses des Pyrénées auront la possibilité de participer à la course des Défis du Parc à Shawinigan (en septembre 2019) et d'y être accueillies chez des familles québécoises.

Avant cela, une cinquantaine de Roses du Canada a d'ores et déjà prévu de participer à un camp d'entraînement organisé à Bagnères en mai 2019 ! L'occasion de créer des liens et de grimper quelques cols avec leurs homologues françaises. ■

Plus d'informations :
lesrosesdespyrenees.com

Les Roses des Pyrénées est un dispositif à la fois vecteur d'amélioration de la santé, de valorisation du sport féminin et de développement du tourisme. Il a donc reçu le soutien de la municipalité, de la Smetherm (Grands Thermes, Aquensis, Résidence des Thermes) et de l'Office départemental des sports.

De gauche à droite et de bas en haut : Nicole Darrietort adjointe au maire, conseillère départementale et présidente du directoire de la Smetherm, Claire Birtles, Marie-Josée Gervais et Gisèle Vincent, les co-fondatrices des Roses des Pyrénées, Marie Blanque, directrice de la Smetherm, Gérard Labrunée, ancien président de l'ACBB et Marc Brüning, directeur de l'ODS 65.



La finale du championnat de France des raids multisports, organisée par l'association Absolu Raid, avait lieu à Bagnères et Payolle les 14 et 15 juillet dernier. Deux jours de raid par équipe (VTT, course d'orientation, trail, via ferrata, canyoning...) pour 250 athlètes venus de toute la France ! Un jour de découverte de la discipline, destinée aux sportifs amateurs, était organisée en parallèle.

© Emmanuel Tessier | E.D. Photography
www.ed-photography.com

De enfants de 5-12 ans ont découvert le triathlon lors des premiers «Fitdays Mgen» organisés à Bagnères en mai dernier.



Expressions politiques

GROUPE BAGNÈRES SOLIDAIRE

Depuis 2008, nous n'avons cessé de dénoncer le taux élevé de la fiscalité locale et le fort endettement de la commune de Bagnères de Bigorre. Le « Rapport d'observation de la cour des comptes portant sur les exercices 2011 et suivants » acte que les taux de fiscalité sont élevés, mais aussi que l'endettement « est encore deux fois supérieur » à celui des communes de la moyenne de la strate. Invariablement la réponse à nos questions était : on ne compare pas une commune qui a la gestion d'une station de ski avec une commune sans activités annexes. Mais la chambre régionale a

choisi de comparer Bagnères de Bigorre avec « des communes des deux strates démographiques pertinentes ». Doit-on douter de la pertinence des choix de la Cour des comptes ? Celle-ci recommande à Bagnères de « Mettre un terme au versement récurrent au profit du budget principal des excédents du budget annexe de l'activité thermale et thermo ludique ». Ce que nous n'avons également cessé de dénoncer. Le virement régulier des excédents des budgets annexes au profit du budget principal nuisant à la lisibilité du budget de la commune.

Cette pratique est supprimée, mais sans doute a-t-elle servi à faire avaler certaines pilules !? Concernant la fiscalité locale : La taxe GEMAPI, taxe additionnelle à la taxe d'habitation, a fait son apparition depuis janvier 2018. Sa compétence est déléguée à la CCHB qui devra en voter le montant dans la limite de 40 euros par habitant. Il devient de plus en plus difficile pour les citoyens de gérer leur budget au vu des différentes taxes qui viennent se rajouter aux constantes augmentations du coût de la vie. A qui la faute ?

GROUPE FRONT DE GAUCHE

Les secrets de la Macronie A l'image des sagas estivales qui ont émaillé les vacances dans un passé récent, nous ne pouvions nous taire devant le feuilleton de l'été mis en scène par le président Macron. Après un an de pouvoir absolu, solitaire et ô combien autoritaire, le président élu l'an dernier à la surprise générale, a montré au peuple français ce qu'il était : un jeune homme arrogant et méprisant, inflexible avec les « gens qui ne sont rien », au service des « premiers de cordée », et maintenant faisant ouvertement un bras d'honneur aux médias et aux élus du peuple, et donc au peuple français lui-même, les provoquant en fanfaronnant un « Venez me chercher ! ». Dont

acte, on a entendu le message... Les rodomontades d'un président trop sûr de lui, qui joue enfin le rôle de sa vie, lui qui s'est toujours rêvé acteur, ont réussi à nous faire presque regretter tous ses prédécesseurs, ce qui n'est pas un mince exploit ! Mais le plus drôle, si tant est que l'on ait encore envie de rire devant la farce du pouvoir, ce sont tous ces petits marquis qui, encore tout imprégnés d'un atavisme de nobliaux, se croient intelligents de se montrer et de se faire voir auprès du « Chef ». Et on peut légitimement se demander combien de temps le député et tous les autres personnages politiques bien en vue sur le département vont,

redoublant d'embrassades et de courbettes, accompagner le Président dans la déchéance de la cinquième République. A quel moment vont-ils décider de quitter le navire que son capitaine dirige droit vers les icebergs, en chantant à tue-tête et en sautant en l'air comme un cabri devant un but de l'équipe de France de foot au mondial ? Cet épisode estival de la saga « Benalla en Macronie » aura eu l'immense avantage d'ouvrir les yeux, espérons-le, aux citoyens encore aveuglés par la jeunesse d'un homme politique qui n'a pour seule ambition que le pouvoir pour le pouvoir.

GROUPE PARTI SOCIALISTE

Lors du dernier bulletin municipal, un article intitulé : un outil pour favoriser la revitalisation du centre-ville et la mobilité douce, nous présentait la réforme du stationnement payant et mettait en avant les 2000 places gratuites à notre disposition. Les parkings cités sont largement occupés par les résidents du centre-ville et les personnes venant travailler tous les jours à Bagnères. Certains parkings sont déjà insuffisants pour leur mission première, comme par exemple celui du centre hospitalier qui est encore plus saturé depuis l'ouverture de la consultation en cardiologie. Trop de réhabilitations récentes d'immeubles ont été faites sans penser aux places de stationnement, par exemple place Clémenceau ou rue de L'horloge. De plus pour la population la plus âgée certains parkings sont hélas bien trop éloignés. Beaucoup de personnes des villages voisins, par exemple, renoncent au plai-

sir du marché du samedi.

Au moment où notre ville réfléchit à la qualité de son accueil et à ses enjeux touristiques il nous semble important de se mobiliser pour chercher des solutions nouvelles à offrir à nos concitoyens et visiteurs pour profiter pleinement de notre ville.

Un autre dossier va concerner toute la population de notre ville, mais aussi toute la Haute Bigorre : le projet régional de santé défini par l'Etat à travers l'Agence Régionale de la Santé (ARS). Lors du conseil municipal du 29 mai 2018, un large consensus s'est fait autour des insuffisances graves pour notre territoire recensées tant sur le diagnostic que sur les propositions faites par l'ARS.

Sur ces deux thématiques nous devons ensemble travailler à des propositions concrètes d'intérêt général. Nous y sommes prêts.

GROUPE MAJORITÉ

Nous avons été très honorés de la visite du Président de la République Emmanuel Macron dans notre ville, le 26 juillet dernier, lors de l'inauguration des nouvelles installations du Pic du Midi. Quelles que soient les opinions de chacun, l'institution nécessite le respect. Au sein de la majorité municipale, le droit d'opinion de chacun est respecté. Seule l'obligation d'oeuvrer pour l'intérêt général de la collectivité et de nos administrés demeure une priorité et un credo.

Ainsi, nous ne pouvons que souhaiter que l'action engagée au plan national connaisse un franc succès, garant de la réussite économique et sociale afin que chacun puisse mieux vivre au quotidien.

Au printemps dernier, le rapport de la Chambre Régionale des Comptes a été présenté en Conseil Municipal. La municipalité tirera profit de l'aspect pédagogique sur

les principes comptables développés dans ce rapport et mettra en oeuvre les mesures préconisées. Je tiens à souligner qu'aucune anomalie à caractère grave n'a été relevée au titre de l'année de gestion ayant fait l'objet du contrôle.

Pour l'avenir, nous poursuivrons en 2018 notre politique de désendettement malgré un niveau d'investissement important (école du Pic du Midi, aménagement urbain, éclairage public de La Mongie) et le maintien du soutien aux associations.

Nous oeuvrons (en particulier les vice-présidents) au sein de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre pour soutenir l'action économique et environnementale ainsi que le maintien des services à la personne. Nous restons pleinement investis dans les travaux de projet de territoire engagés avec la CCHB à la prochaine rentrée.

AGENDA

Ça bouge à B2B !

Internationaux de tennis

Du 30 août au 9 septembre
Boulevard Rolland Castells

Forum des associations

Samedi 8 septembre
Stade Cazenave

Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 15 et dimanche 16 septembre
Dans toute la ville

Fête de la Biodiversité

Dimanche 16 septembre
Foirail - place Eugène Toujas

Big Bag Festival

Vendredi 21 et samedi 22 septembre
Foirail - place Eugène Toujas

Salon du Livre Pyrénéen

Samedi 6 et dimanche 7 octobre
Carré Py' Événement

Festival du Rire

Vendredi 12 et samedi 13 octobre
Halle aux Grains



Hommage à Tony Poncet



A l'occasion des 100 ans de la naissance du chanteur d'opéra Tony Poncet, le centre culturel, la médiathèque et les musées proposeront, fin novembre, des moments de découverte de l'art lyrique et d'hommage au ténor qui a marqué la ville de Bagnères-de-Bigorre.

Sortie à Walibi et dans les Landes avec le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale organise deux sorties en septembre :

- une journée dans les Landes le 20 septembre, pour les seniors (inscriptions jusqu'au 14/09)
- une sortie à Walibi le 22 septembre pour les familles (inscriptions jusqu'au 6/09)

CCAS
28 rue de la République
05 62 91 06 41

La brochure de la saison culturelle est disponible !

Découvrez les 14 spectacles de danse, musique, théâtre, cirque, contes ou humour, programmés par la Ville d'octobre 2018 à mai 2019.

Vous retrouverez également l'agenda de la médiathèque, des musées et les grandes dates des associations.

Vous pouvez vous la procurer à la mairie, au centre culturel, à la Halle aux Grains, à la médiathèque, dans les musées ou à l'office de tourisme.

